

## LA CONVENTION DE PARTENARIAT EN BREF

**Monsieur Bernard GUEGUEN, Président du Comité des banques des Yvelines de la Fédération Bancaire Française (FBF), et Monsieur Denis PAINCHAULT Président d'Yvelines Actives, signent une convention de partenariat** visant à favoriser la création d'entreprise par les demandeurs d'emploi et à valoriser le microcrédit bancaire professionnel dans le département.

Cette signature renforce le partenariat national établi entre les deux réseaux lors du Salon des entrepreneurs, le 3 février dernier, par **M. Baudouin Prot, Président de la Fédération Bancaire Française (FBF), et M. Christian Sautter, Président de France Active.**

Alors que **l'année 2009 a été marquée par un accroissement sans précédent du nombre de créations d'entreprise par des demandeurs d'emploi**, le déploiement local de la convention nationale liant la Fédération Bancaire Française et France Active vise à faciliter le soutien des banques à ces projets. Leur pérennité et leur développement reposent en effet sur l'accompagnement des entrepreneurs dans le montage et la structuration financière, d'une part, et sur l'accès à des financements adaptés et la construction d'une relation durable avec leur banque, d'autre part.

Ce double enjeu de pérennisation et de développement des entreprises nouvelles est essentiel dans le département où la dynamique entrepreneuriale est importante. Nombre de ces nouvelles entreprises émanent de projets portés par des demandeurs d'emplois ou en situation de précarité d'emploi.

Le partenariat signé en ce sens par la **FBF du département** et **Yvelines Actives** vise à améliorer la coordination entre les deux structures afin de **contribuer plus efficacement à la création, à la croissance et à la viabilité des entreprises créées par des publics en difficulté**. Un plan d'actions est mis en œuvre autour de :

- le **rapprochement opérationnel des deux réseaux** sur le terrain, par l'identification et la promotion des meilleurs pratiques entre **Yvelines Actives** et les banques membres du comité des Yvelines de la FBF ; et la sensibilisation des collaborateurs sur les métiers et outils respectifs ;
- l'organisation d'**actions de sensibilisation des acteurs de l'aide à la création d'entreprise au modèle de microcrédit bancaire garantie** ;
- la **co-animation d'ateliers d'informations dédiés aux créateurs d'entreprises et entreprises solidaires** afin de les sensibiliser à l'importance de l'accompagnement financier et de la construction d'un partenariat durable entre l'entrepreneur et sa banque ;
- l'information des porteurs de projets s'appuyant sur le programme d'éducation financière de la FBF avec son site [www.lesclesdelabanque.com](http://www.lesclesdelabanque.com) destiné aux commerçants, artisans, professionnels libéraux et créateurs d'entreprise, et sur la **diffusion de la nouvelle collection de Guides « Les Clés de la banques Pro »** intitulée « **Comment Faire ?** » ;

*« Le nombre de créations d'entreprise par des demandeurs d'emploi n'a jamais été aussi élevé qu'en 2009, explique Monsieur **GUEGUEN**, Président du comité des Yvelines de la FBF. **Un accompagnement de qualité et une relation durable avec la banque sont à la fois un gage de pérennité et un facteur-clé pour le développement à venir de ces entreprises.** »*

Monsieur **PAINCHAULT**, Président d' Yvelines Actives, souligne que *« créer son propre emploi pour sortir du chômage est sûrement l'une des plus belles façon pour une personne en précarité d'emploi de se relever. Mais il extrêmement important que les chômeurs qui créent leur activité puissent s'assurer un revenu décent. C'est pourquoi, Yvelines Actives travaille avec les banques à la création et au développement d'entreprises pérennes, génératrices d'emplois et porteuses de cohésion sociale. Le partenariat noué aujourd'hui avec la FBF s'inscrit dans cette dynamique. »*